

## OUVERTURE DE POSTE (Recrutement interne)

<b>Poste :</b>	<b>Coordonnatrice ou coordonnateur à la vérification interne, à l'intégrité des processus et au développement des systèmes financiers</b>
<b>Service :</b>	<b>Poste régulier à 100 % Service des ressources financières</b>
<b>Site Internet :</b>	<a href="http://www.cssh.qc.ca">www.cssh.qc.ca</a>
<b>Classification :</b>	Classe 5 (salaire annuel entre 65 810 \$ et 87 744 \$)
<b>Description sommaire :</b>	<p>Sous l'autorité de la direction du Service des ressources financières et de la Direction générale adjointe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• S'assure que des systèmes de contrôle interne fiables et intègres sont en place et fonctionnent correctement;</li> <li>• Assure le développement et l'intégration d'un nouveau système financier Mosaik finances ;</li> <li>• Agit comme répondant auprès du vérificateur interne et du vérificateur externe;</li> <li>• Agit à titre de responsable de certains dossiers en lien avec l'intégrité des processus (divulgarion des actes répréhensibles, application des règles contractuelles et plaintes reliées à l'octroi des contrats, etc.) ;</li> <li>• Prépare le rapport annuel de l'organisme, effectue la reddition de comptes en lien avec les dossiers dont elle est responsable et veille à l'application de la politique de reddition de comptes de la commission scolaire ;</li> <li>• Fournit des conseils, interprétations, adaptations et corrections aux questions comptables ou de vérification pour assurer la conformité de la Commission scolaire, aux règles financières du gouvernement et aux principes comptables généralement reconnus.</li> </ul>
<b>Conditions d'admissibilité :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diplôme universitaire de premier cycle dans un champ d'études approprié, notamment en comptabilité;</li> <li>• Être membre en règle d'un ordre professionnel de comptables (CA, CGA, CMA);</li> <li>• 3 années d'expérience pertinente.</li> </ul>
<b>Exigences particulières :</b>	Avoir des connaissances approfondies du financement des commissions scolaires et des normes comptables applicables au réseau scolaire.
<b>Date limite :</b>	<b>Au plus tard le 14 juin 2018, à midi.</b>
<b>Date d'entrée en fonction :</b>	Le 1 <sup>er</sup> juillet 2018
<b>Manifestation d'intérêt :</b>	Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre exposant les motifs de leur candidature à l'attention de <b>M<sup>me</sup> Chantal Primeau</b> à l'adresse électronique suivante : <a href="mailto:chantal.primeau@cssh.qc.ca">chantal.primeau@cssh.qc.ca</a>

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe souscrit à un programme d'accès à l'égalité. Les candidatures des groupes visés (les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées) sont encouragées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour des mesures d'adaptation pour le processus de présélection et de sélection.